MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Relevés au Bureau de l'Etat civil dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Frank Estopinal à Marie Hoffman, Frederick W. Hiss à Louise Mercier, John de Paul à Louise C. Henderson, David A. Laughlin à Sylvia Munch, Fred. G. Koeckert à Elizabeth Debecker.

NAISSANCES — Mmes Felice Guida, garçon; Rosario Cefalu, un garçon; Joseph H. Burk, un garçon; Charles J. Conrad, un garçon; Vincenzo Lala, un garçon; Charles Washington, une fille; Guiseppe Serio, une fille; Anthony Hughes, une fille; L. Edouard Rau du Treil, une fille.

DECES — Mme Mary Whelahan, 48 ans, 2430 avenue Jackson; Stephen Rein, 27 ans, Londes avenue No Plus Ultra; George A. Knop, 2 ans, 813 Decatur; Michael J. Lally, 22 ans, 1931 St. Thomas; Eve Sophie Bonitz, 70 ans, Metairie Ridge; Jones Croll, 58 ans, 634 Ste-Marie; William Lang, 48 ans, Dryades; Louis Upperline; Giacomino Bruno, 2 ours, 1027 Teche avenue, Algiers; Dalton Mitchel Kennedy, 15 mois, 7 Dumaine; Etenore Nelson, 2 ans, 450 avenue Howard; Albert Ramsey, 9 jours, 1020 St-Philippe; Hong De Arms, 30 ans, Calliope; Magnolia; Loda Armstrong, 24 ans, Hôpital de Charité; veuve William S. Pike, 80 ans, 1527 avenue Carrollton; Joseph Virgets, 21 ans, 603 Lafayette; C. E. Molen, 57 ans, Hôpital de Charité; Edward Brown, 50 ans, Westwego; Mary Murphy, 30 ans, 1131 Ecale.

TRIBUNAUX

Cour Civile de District.

Demandes d'émancipation James M., Nellie A., et Albert S. Anderson.

Successions ouvertes Chas F. Seeman, John Connors, Steve Collins vs Mme Marguerite Le Vangheane, saisie provisoire $500.

Mme Florence Austin vs Edward Maginnis, procès en dommages de $1,000.

Salim Elias et T. Abdoo vs S. Daniel, réclamation de $263 3c sur un compte-courant.

Louisiana Railway & Navigation vs Xavier Realty Co., expropriation.

Mme Henrietta Tortorich vs Michael Tortorich, demande de divorce.

Huitième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Le juge Aucoin étant toujours indisposé, toutes les affaires devant tribunal ont été renvoyées.

FAITS DIVERS.

Démission de M. Nunez

A une réunion spéciale des commissaires des écoles du district du lac Borgne M. N. H. Nunez, secrétaire, a donné sa démission, en conséquence de son élection récente aux fonctions de juge de la vingt-huitième cour de district.

La démission de M. Nunez a été acceptée avec regrets, car il a rempli avec distinction, pendant plusieurs années les fonctions de secrétaire.

M. Fernando Estopinal a été élu secrétaire à l'unanimité. Il entrera aujourd'hui en fonctions.

Rixe.

Au cours d'une querelle survenue hier soir à l'angle des rues Franklin et Melpomène, entre Chas Nixon et Ernest Mayfield, ce dernier a tiré deux coups de revolver sur son adversaire mais ne l'a pas atteint.

Chute.

Hier matin à huit heures, E. Bale, un peintre travaillait sur une bâtisse rue Magasins, près Sixième, lorsqu'il est tombé d'une hauteur de 12 pieds, se blessant aux jambes. Il a été transporté à l'hôpital.

Malfaiteurs arrêtés.

George Doyle, que ses intimes appellent "Whiskey" Doyle, et John Feehan ont comparu hier matin devant le recorder Fogarty comme dangereux et suspects.

C'est à la suite de plaintes nombreuses faites récemment à la police que ces deux individus ont été arrêtés. Ils faisaient partie d'une bande de vauriens qui arrêtaient les passants et les dévalisaient dans le voisinage des rues Première et Chippewa.

Deux hommes ont été arrêtés par ces bandits récemment. Dans la nuit de samedi ils ont essayé d'attaquer Peter Buck, mais celui-ci s'est enfui.

L'agent Johnson a déclaré au juge que Doyle et Feehan ne travaillaient pas et avaient une mauvaise réputation.

Le juge a condamné Feehan à $10 d'amende ou 30 jours de prison, et a dit qu'il ne condamnait pas Doyle parce que celui-ci avait à répondre du délit d'escroquerie devant la première cour criminelle de cité.

Accusations retirées

Trois accusations de détournements contre W. L. Swan ont été retirées hier à la cour criminelle, présidée par le juge Chrétien, non parce qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour obtenir une condamnation, mais parce que M. Théodore Grunewald, propriétaire de l'hôtel de ce nom, qui avait porté les accusations, a demandé à l'attorney de district la permission de les retirer.

Swan, qui était caissier de l'hôtel, avait été arrêté l'été dernier à la suite de la découverte de détournements de plusieurs centaines de dollars. Il n'avait pas nié les détournements et avait promis de rembourser le montant détourné, mais il n'avait pas tenu sa parole. Finalement il fut arrêté.

Des amis s'occupèrent de lui, plaidèrent sa jeunesse—Swan n'a que 18 ans—son honnêteté antérieure, etc., puis il tomba malade et dut subir l'opération de l'appendice.

M. Grunewald ayant écrit qu'il reprendrait le jeune homme à son service si un non lieu était rendu en sa faveur, il est aujourd'hui au travail à l'hôtel Grunewald.

Accident à Chalmette.

Un débardeur de la Nouvelle-Orléans, George Farner, a été grièvement blessé hier matin à Port Chalmette.

Vers sept heures Farner, en compagnie d'autres ouvriers est descendu dans la cale du vapeur anglais Chancellor.

Il n'y était que depuis quelques instants quand une balle de coton est tombée sur lui. Il a perdu connaissance et pendant quelques instants on l'a cru à l'agonie.

L'ambulance a été appelée pendant qu'on le transportait aux bureaux des abattoirs. A leur arrivée les étudiants ont constaté que Farner était grièvement blessé à la partie inférieure du corps et ils l'ont emmené en toute hâte à l'hôpital. Le blessé est âgé de 21 ans et demeure rue Première, 620.

Typewriter volé

Un malfaiteur a forcé l'autre nuit la porte du bureau de M. Larkin, rue Tchoupitoulas 234, et y a volé un typewriter Remington qui porte le numéro 426,[illegible].

HYDROZONE

Guérit le

MAL DE GORGE

Un Antiseptique Inoffensif.

Endossé par la profession médicale. Envoyez dix cents pour les frais de port sur une bouteille d'essai gratuite. En Vente chez les Principaux Pharmaciens. Pas véritable à moins que l'étiquette porte ma signature

Prof. Charles Marchand,

63-1 rue Prince, N. Y.

Demandez par écrit un petit livre gratuit sur le Traitement Rationnel de la Maladie

HOTEL DE VILLE

M. Pujol, commissaire des édifices publics, a annoncé hier la nomination de M. Maurice Picheloup au poste de surintendant de la Maison de Détention, en remplacement de M. John Fogarty élu recorder. M. Picheloup est entré immédiatement en fonctions.

M. Pujol a annoncé aussi la nomination de MM. Adam Dorr et Joe Dancos aux fonctions de percepteurs des marchés publics.

M. Charles Abadie, qui était surintendant du service de nettoyage des rues dans le quartier central de la ville sous le commissaire Moulin, est nommé gardien des archives de la cour civile de district. Il remplace Tom Shay et entre en fonction ce matin.

Le commissaire des travaux publics a nommé M. Tom Williamson teneur de livres dans son département.

M. Henry Lochte aîné, élu membre du Bureau des Ecoles en remplacement de M. Adam Junker devenu conseiller municipal, a été assermenté hier matin. Il représente le septième district municipal.

Le maire Behrman a signé hier les ordonnances adoptées par le conseil municipal à sa dernière séance, entre autres une ordonnance allouant un crédit de $100,000 au département d'incendie.

Cette somme, qui sera dépensée comme le jugera utile le chef du département, sera répartie sur les budgets de plusieurs années.

Plus de cinquante résidents du voisinage ont envoyé à l'hôtel de ville une pétition contre le fonctionnement d'une machine à gasoline dans l'établissement de la Robert Woerk Company, rue St-Philippe, 3519.

Procès en dommages.

M. Sidney Marshall a intenté hier à la Cour Civile de district, par l'intermédiaire de son avocat, M. Solomon Wolff, un procès en $10,000 de dommages et intérêts à la maison A. Baldwin et Cie et A. Baldwin jeune.

Il y a quelque temps cette maison, dont Marshall avait été l'employé pendant de nombreuses années, a demandé une injonction interdisant audit Marshall de vendre des machines dans le territoire exploité par elle, alléguant qu'il s'était engagé par contrat, au moment où il a quitté la maison, à ne pas faire d'affaires dans son territoire, sur paiement d'un montant qu'il prétendait lui être dû.

La maison A. Baldwin et Cie alléguait que M. Marshall avait violé son contrat en envahissant son territoire d'affaires comme représentant d'une maison concurrente.

M. Marshall déclare dans sa requête au tribunal que la compagnie susdite l'a calomnié verbalement et par écrit et lui a fait un tort considérable en lui appliquant les épithètes de joueur, de gredin, etc., qu'il a emprunté de l'argent et ne l'a pas rendu, et il ajoute que sa réputation constituant son capital il a été lésé. Il cite avoir une lettre dans laquelle la maison A. Baldwin et Cie., par son président, M. A. Baldwin jeune, déclare qu'elle se tiendra toujours prête à témoigner de son habileté et de sa compétence en matière de machines.

Devant le juge Chrétien.

Sur proposition de l'attorney de district adjoint Mooney le juge Chrétien a ordonné un non lieu dans l'affaire de John Perkins, accusé de vol.

Rebecca Stevenson, alias Mary Williams, a plaidé coupable de vol chez Mme Florence Mutter. Sa sentence sera prononcée plus tard.

Violation de la loi sur les loteries.

J. N. Murphy, dont le bureau est situé rue Gravier, 627, est accusé de violation de la loi sur les loteries.

Murphy est le gérant de la Crescent Advertising Company. Il distribue des cartes sur lesquelles sont dessinés des carrés. Sous ces carrés sont écrits alternativement les mots rouge, bleu ou blanc. Le joueur découpe un carré et gagne ou perd suivant la couleur.

La réorganisation financière de la Compagnie des Chemins de fer de la Nouvelle-Orléans.

M. Foster, président de la Compagnie des Chemins de Fer de la Nouvelle-Orléans, arrivé avant-hier de New York en compagnie de M. A. Brittin, membre du conseil d'administration, et M. Denègre, avocat-conseil, a fait hier une déclaration au sujet de la réorganisation financière de la compagnie, réorganisation rendue nécessaire par le compromis avec l'avocat général de la Louisiane, par lequel le capital nominal de la compagnie doit être réduit de $80,000,000 à $60,000,000.

Après avoir exposé dans sa déclaration toutes les obligations de la compagnie et toutes les dépenses auxquelles elle devra faire face dans un avenir prochain, M. Foster s'exprime ainsi :

Beaucoup de plans ont été présentés, discutés et abandonnés comme impraticables, et finalement le plan suivant a été reconnu comme celui qui se recommandait le plus à tous les intérêts et paraissait le meilleur.

"Réduire les trente millions de "common stock" et dix millions de "preferred stock" en une nouvelle émission de vingt millions de "common stock"; réduire de quarante millions à trente millions les obligations autorisées, les détenteurs actuels devant abandonner vingt-cinq pour cent de leurs obligations 4 1/2 pour cent et accepter en retour un montant égal de la nouvelle émission de dix millions de "preferred stock" 5 0/0, et par la vente de la balance du "preferred stock" aux détenteurs actuels de "preferred et de common stock", de lever une somme de $5,000,000 pour éteindre la dette flottante et acceptant l'option de la compagnie du gaz.

L'exécution de ce plan requiert de la part des détenteurs du "preferred stock" une souscription de 20 pour cent du montant qu'ils détiennent, et de 10 pour cent de la part de détenteurs de "common stock."

Reconnaissant la répugnance de la population de la Nouvelle Orléans à fournir de nouveau de l'argent ses représentants ont tenté de suggérer un autre plan qui aurait évité une souscription, mais après beaucoup de réflexion on a compris qu'elle ne pouvait pas être évitée.

En résumé la réorganisation est comme suit :

Total autorité des bons émis	$30,000,000
Total autorisé du "preferred stock"	$10,000,000
Total autorisé du "common stock"	$20,000,000
Total général	$60,000,000

Après avoir expliqué les détails de l'opération, M. Foster conclut ainsi :

"J'ai une grande confiance dans la propriété elle-même, c'est une magnifique propriété. La ville se développe rapidement et les recettes brutes de la compagnie augmentent rapidement aussi, et j'estime que si les porteurs actuels conservent patiemment leurs valeurs ils auront à s'en féliciter d'ici quelques années.

Association de la police.

A une réunion des membres de l'Association de bienfaisance de la police qui a eu lieu hier soir sous la présidence du chef Journée, les Honorables Martin Behrman, Jos. A. Hincks et Samuel Diamond ont été élus membres honoraires de l'association.

Grièvement Blessé.

Fred. Klass, un acteur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier après-midi pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une blessure dans le dos reçu ces jours derniers dans une bagarre à Newton, Miss., pendant une représentation.

Sa blessure est considérée grave.

Feu de cheminée.

A deux heures et demie hier après-midi un feu de cheminée a été découvert dans la demeure de Jean Pierre Faure, rue Colombus, près St Claude.

Les flammes ont été promptement éteintes.

ACCIDENT FATAL

Walter McGowen, un homme de 32 ans, employé par la compagnie de l'Illinois Central, a été victime d'un accident fatal hier après-midi vers une heure. Il travaillait sur la levée au pied de la rue Première lorsqu'il a été écrasé et tué par une locomotive. Son corps a été transporté à la morgue.

DECES.

NICAUD—Décédé jeudi, 15 décembre à 12 30 heures a. m., âgé de 69 ans, Mme Ve F. NICAUD née Félicie D. Gray, native de la Nouvelle Orléans. Le corps a été inhumé au cimetière des familles. Nicaud et DeGray, ainsi que ceux de ses fils Frederick Albert et Rene et de ses gendres P. F. Arroyo, Sid F. Lewis et Maurice O'Dette sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi 16 décembre 1904, à 3 30 heures précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1245 rue Colombus, près Marais.

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

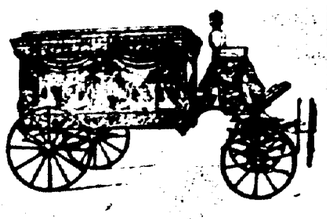

Enoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE,

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Française

TELEPHONE 4276

Nous faisons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Soins funèbre gratuit aux clients.

30 aout—1 an

TELEPHONE 282.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No. 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

Pincés.

Scott Marble, Sam Friedman et Harry Linn, trois escrocs sous le coup d'une accusation de faux à Hattisburg, Miss., ont été arrêtés hier soir par les detectives Schultz et Reynolds.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Jos. A. Manen à Edw. G. Schleder, un terrain, Iberville, Dauphine, Bourgogne et Canal, $4000.

Thos P. Thompson à W. S. Render, un terrain, Franklin, Saratoga, Octavia et Joseph, $1150.

Union Homestead Asso. à Thos P. Woodland, un terrain, Washington, Claiborne, Quatrième et Willow, $1,100.

Leopold Levy à Elias Pallet, un terrain, Dryades, Gravier, Remparts et Tulane, $1,800.

E. A. Williams à la Firemen's Building Association, un terrain, St-Claude, Remparts, Musique et St-Roch, $2500.

L'acquéreur à Mlle Irene Miester, même terrain, $2080.

AMUSEMENTS.

CRESCENT CITY

JOCKEY CLUB.

Six Courses par Jour.

PLUIE OU BEAU TEMPS.

Admission au Grand Stand, $1.

Dames, 50c.

20 nov—4m

PETITES ANNONCES.

DEMANDE Une bonne et un garçon parlant français. 2004 av. St Charles. 15 d.e—4f

LE PROF. ZANZIC dépeint scientifiquement le caractère. Etabli au coin des rues Bell et Dupré. Prenez le char de ceinture Espinasade et descendez à la rue Dupré. Consultations $1. Satisfait ou positivement garantie. Recommandé par les premiers financiers et gens-de-monde de partout. 2 déc—2 som

Demande—Femmes et jeunes filles, aussi jeunes garçons, bons gages. Moulin à coton de Magnolia. 27 nov—1f

Occasions d'Affaires.

NOUVEAU CHAMP D'HUILE DE L'ARKANSAS—G. M. Bailey agent d'immigration du Missouri Pacific, Little Rock, Ark., peut vous procurer un bail d'huile, dépense insignifiante. Des fortunes à faire de la vente future des bons. 22 oct—au 1er janv

AVIS SPECIAUX.

BANQUE NATIONALE GERMANIA.—Nouvelle-Orléans, Lne, 10 décembre 1904—L'élection annuelle des directeurs devant servir pendant l'année suivante sera tenue à la maison de banque le 10 janvier 1905, de midi à 2 heures p. m.

F. D'EYZE, caissier.

11 déc au 10 janv inc

THE PEOPLE'S SAVINGS TRUST AND Banking Co. de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, le 7 déc. 1904—Les actionnaires de cette Banque sont notifiés que l'élection annuelle, d'après l'Article 23 de la Charte, pour 9 Directeurs devant servir pendant l'année suivante, sera tenue à la Maison de Banque lundi, le 19 déc. 1904, de 11 heures a. m. à 2 heures p. m.

J. A. DEBLANC, Caissier.

7 déc—7 au 19

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, le 20 novembre 1904—Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à leur bureau, 601-602 Hibernia Bank Building, jusqu'au mardi, le 20 décembre 1904, à 7 30 heures p. m., pour fournir et livrer à bord des pilots et bois de charpente qui pourront être requis pour une période d'une année de la date du contrat. Un dépôt de $2,000, paiements mensuels, en plein, pour les matériaux reçus. Bon, $10,000.

Spécifications, formes de soumissions, etc., sont disponibles au bureau de J. F. Coleman, inspecteur, No 920 Hibernia Bank Building, par lequel des jeux complets seront fournis sur un dépôt de $10 chacune, lequel dit dépôt sera remboursé sur le retour d'iceux en bon état.

Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions ou d'accepter telle soumission qu'il croira la plus avantageuse.

HUGH McCLOSKEY, Président.

20 nov—20 23 25 27—déc 2 4 7 11 14 16 18 20

AMUSEMENTS

Théâtre de l'Opéra Français

F. CAZELLES.....Directeur

SAMEDI 17 DECEMBRE 1904.

"LA ROSE ROUGE,"

Pièce en 4 actes de Bilhaux.

LEVER DU RIDEAU A 8 P. M.

DIMANCHE EN MATINEE.

"LES DEUX GOSSES."

DIMANCHE SOIR.

"La Famille Pontbiquet"

Contrôle ouvert au magasin de musique de Grunewald, 735 rue du Canal, de 10 a. m. à 5:30 p. m. tous les jours, et au Théâtre de l'Opéra une demi-heure avant chaque représentation et le dimanche à 10 a. m.

PRIX POUR LA MATINEE.

Un dollar, 75, 50, 30, 20 et 10 cents.

16 déc—2f

ST. CHARLES Orpheum MATINEE ET CE SOIR.

THE ORPHEUM SHOW.

McIntyre & Heath, Dibani & Fils, Ours et Poules de Spessardy, Grace Palotta et les Four Millitary Maids, Les Latonas, Clarice Vance, Smart & Kessner, Probst the Great.

Tous les soirs.....10c, 25c et 50c.

Matinées tous les jours, lundi excepté 10c 25c

13 déc—5f

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine.

Matinées Samedi et Samedi à 1.

CHARLES B. DILLINGHAM Présente

FRANK DANIELS

—Dans—

THE OFFICE BOY.

Seconde Saison à Succès.

Jolie Musique Jolies Femmes, Jolies Danses Jolies Costumes et Beaucoup de Gaieté

Prochaine Attraction—"The County Chairman"

13 déc—1f

GREENWALL THEATRE CE SOIR

Matinées Lundi, Vendredi et Samedi, 2 p. m.

Baldwin Melville Stock Company

Présentant l'action de la pièce romantique

PAUL REVERE.

Prix.....10c, 20c, 30c et 50c.

Matinée Dimanche, 18 Déc.—STRACKED AROUND THE WORLD. 13déc—5f

CRESCENT Ce Soir et Toute la Semaine.

Matinées Mar., Jeu. et Sam. à 1.

Défie qui ne Manque Jamais.

L'Enorme Triomphe de W. E. Sunkeville,

HUMAN HEARTS.

Une histoire de la vie réelle présentée sous forme dramatique. Abondant en humanité, bouillonnant de comédie, bétons émouvantes et réalistiques transportant le spectateur au plus haut point de l'enthousiasme.

Semaine prochaine—Lafamous "Sherlock Holmes" de William Gillette.

13 déc—5f

Lyric

TOUS LES SOIRS.

OLYMPIA OPERA COMPANY

Dans une Magnifique Renaissance de

"The Wizard of the Nile."

Avec un Chœur de Beauté Sédusantes.

PRIX :

Tous les Soirs.....10c, 20c, 30c et 50c.

Matinées Mercredi et Samedi.....10c et 25c.

La Semaine prochaine—"WHEN REUBEN COMES TO TOWN"

13 déc—5f

THE SCOUT'S REVENGE,

Un drame de frontière du Texas, abondance de fortes situations dramatiques, sera le programme chez

FARANTA,

Semaine du 19 Décembre.

Partout elle a été acceptée comme un chef-d'œuvre de realisme. Une attention sérieuse a été donnée à tous ses détails, et la pièce peut être certainement déclarée complète de toute façon. 15 déc—5f

EXCURSIONS DU DIMANCHE A BON MARCHE

SUR LA NEW ORLEANS, FORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD.

Les trains partent d'Algier à 6 heures a. m. et arrivent à 7 35 heures p. m. Billets pour aller et retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

Ainsi, bien qu'aucune indication ait été donnée, les deux mille ouvriers étaient-ils rangés autour de la tribune, acclamant le roi du cuivre, sa fille et son gendre dès l'arrivée du train.

La musique de la mine devait jouer son répertoire devant la grille du château.

Ce fut donc au milieu des plus grandes ovations que le jeune ménage pénétra, par un temps splendide, dans la propriété où tout le confort de New-York semblait transporté.

Monsieur et madame de Morcef durent assister au lunch servi dans le parc, et serrer pas mal de mains calleuses des braves gens.

Seulement après cette cérémonie, il leur fut permis de songer à la sieste.

Pendant ce temps, M. Grey descendait dans la mine.

C'était ce qu'il appelait prendre son repos de Old Rock!

Le duc de Morcef, transformé par cette nouvelle vie, devait passer là d'agréables journées.

Les forces et la santé lui revenaient vite dans cet air vif et fort de la montagne.

Tantôt seul avec la duchesse, tantôt avec les ingénieurs, il se rendait à la chasse ou à la pêche, il entreprenait de longues et intéressantes excursions.

Une après midi qu'il était parti chasser l'ours, Mary, restée seule, se tenait sur la terrasse dominant le lac.

Devant ses yeux, sous le chaud soleil d'été, se déroulait un paysage rappelant étrangement la région des lacs d'Ecosse.

Il faisait bon vivre en cette atmosphère si calme, si reposante.

Les fillettes jouaient, les joues hâlées par le soleil et le grand air.

Mme Dupont, assise près de la duchesse, les regardait.

—Comme ces mignonnes ont pris de la vigueur, dit-elle, quelle différence avec leurs mines de l'arrivée.

L'intendante aimait vraiment madame de Morcef, qui lui témoignait plus que de la confiance, une véritable reconnaissance pour les soins dont elle avait entouré son mari.

—Vous le savez, répondit celle-ci, elles avaient été assez éprouvées. Maud surtout par la traversée.

—C'est égal, je crois qu'elles se plaisent davantage aux Etats Unis qu'à Paris.

—Oh! cela, certainement.

—Et vous, madame la duchesse?

—Moi aussi.

—Mais je ne crois pas que monsieur le duc....

—Mon mari adore vraiment que la vie de Paris....

—Alors vous n'êtes pas..... toujours heureuse?

Puis comme si elle eût voulu atténuer l'indiscrétion de cette demande

—La vie est triste.....l'on va toujours à côté..... Encore, si elle ne se montre pas trop cruelle....

Un soupir lui souleva la poitrine.

Madame de Morcef prononça :

—Vous êtes de celles qui ont souffert.....souffert beaucoup. Il y a longtemps que je le devine.

—Vous ne vous trompez pas, madame.....beaucoup!

—Vous êtes veuve?

—C'est en effet ce que j'ai déclaré à monsieur votre père.... A vous, je le sens, je puis dire la vérité tout entière....Vous êtes excellente, avec les idées très larges....

"Je tue....je ne fais qu'une pauvre fille qui aima, et qui fut abandonnée.

—Ah! que je vous plains.

—Le roman est court, si l'histoire fut triste....Lectrice, dame de compagnie dans une grande maison, séduite par le mari, et, ce qui est pire, seul soutien d'une mère et d'une petite sœur, forcée de cacher ma faute....de me laisser prendre, l'enfant que j'eusse aimé.

"Oui, madame, je tue.... je suis bien malheureuse!

Puis, avec un geste nerveux :

—Non seulement j'avais à faire vivre ma mère et ma sœur, mais j'aimais le père.

"Il craignait le scandale, m'envoya pour y accoucher dans une campagne isolée, m'enleva le pauvre petit et, peu de temps après, me fit croire à sa mort.

"J'appris trop tard son mensonge.

"Fatigué de moi qui l'aimais trop, craignant que je ne me servisse de notre fils contre lui, il m'affirma, dis-je, qu'il était mort.

"Le doute ne me vint que trop tard, depuis de longues années il me poursuit....et plus maintenant que jamais....

"J'ai pu amasser de quoi vivre, je pense à retourner en France, à m'informer, à chercher.

—Pauvre femme!.... Le père vit toujours!

—Non, madame..... Il y a quatre ans qu'il n'est plus.

—Seulement quatre ans!

—Oui, dix huit mois environ, après votre mariage.

Le visage de celle qui se faisait appeler madame Dupont était devenu si étrange, avec de tels yeux de flamme, que madame de Morcef eut un frisson.

Machinalement elle demanda :

—Pourquoi mêlez vous mon mariage....à cette mort!

—Parce que..... Mais, ai-je votre parole que vous ne direz rien!

—Je vous le jure.

—Parce que c'était le père de votre mari..... qui s'appelait comme lui, le duc Guillaume de Morcef.

XVIII

Le temps passe, sur tout, et pour tous.

Les tristesses et les joies, les accidents, la maladie, les trahisons comme les abnégations, tout s'oublie, s'il n'en reste de ces flagrantes traces, qui rendent les souvenirs indélébiles.

Le mal qui terrassait brutalement Alexandre Harrayre, en le mettant en danger, amenait chez lui la convalescence pénible, qui suit généralement les grandes perturbations physiques.

Lui aussi avait eu, à son chevet, une sœur de charité.

Sabine veillait son mari avec la sollicitude d'une femme qui aime.... peut-être aussi d'une femme qui se repent.

Monsieur de Jumieux, qui venait, dès que la duchesse de Saint-Hermant bien remise de sa crise pouvait voyager, s'installer — et celle-ci également — à Rougeaille, finissait par penser que sa petite nièce ne meurait point en affirmant sa tendresse pour Alex.

Il y avait chez cette jolie créature, simplement ce qu'il y avait au chez l'aïeule.— ce qu'il y a chez plus d'une femme, la rouerie instinctive, mêlée à cette inconscience dans la faute, qui empêche d'en peser la grandeur ni les conséquences.

Cette maladie imprévue du mari, ce coup de froid pris la nuit, sur le balcon où il s'appuyait, les tempes en feu, la gorge serrée, avide d'espace et d'air, arrivant comme une aide de la Destinée, une de ces choses néfastes d'où découle un bien : le pardon de l'un, l'amendement véritable et complet de l'autre.

Alex s'était laissé soigner avec la passivité, l'inertie du malade qui, n'ayant point la force de penser, aurait encore moins celle de se révolter.

Quand, hors de danger, un peu moins faible, le médecin ayant permis que les enfants entrassent dans sa chambre, il voyait à la fois les deux garçons et la petite fille, il ne trahissait par aucune émotion apparente un sentiment qui pût être autre chose que de l'affection pour tous.

Elle avait été, du reste, adorable, la petite Huguette.

Ses menottes s'étaient tout de suite tendues vers le lit, et en gazouillant :

—Papa.... bobo.... embrasse!....

Elle mettait tant de hâte d'échapper aux bras qui la tenaient, qu'il tendait les siens vers elle, et qu'il l'embrassait avant ses fils.

Vis à vis de la mère, il gardait la douceur, les paroles affectueuses de jadis.

Pour personne, il n'était changé.

Et Sabine n'éprouvait qu'une très vague inquiétude, aussitôt surmontée, lorsqu'elle se disait que pas un élan, au milieu de cette douceur, de cette affection, ne venait rapprocher l'homme de la femme.

Cette flamme qu'elle connaissait, dans les yeux suppliants, ce frémissement des lèvres, ce serrement des doigts imperceptible à d'autres, à défaut de l'étreinte de passion que la maladie enrayait rien ne reparaissait.

A mesure que revenaient les forces, elle guettait....

Elle attendait....

Elle espérait....

Et, son espoir toujours déçu, elle se disait toujours, la même chose :

—Je le reconquerrai, je le reprendrai!

Madame de Saint Hermant, entretenait très franchement cette opinion chez sa petite fille.

Pour elle, il n'était pas de pardon plus facile que pour les fautes d'amour.

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCES PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille

1er sept—1 an